

Abbeville le 7 octobre 2015

Ecole des Beaux –Arts de l'Abbevillois, on peut toujours s'inscrire !

Comme chaque année, l'école des Beaux-Arts de l'Abbevillois offre un large éventail de disciplines pour qu'enfants, adolescents ou adultes fassent la part belle à leur créativité. Neuf expressions artistiques déclinées lors de 22 ateliers sont ainsi proposées tout au long de la semaine.

Il est donc possible de s'initier avec Henri-Georges Vidal aux **Arts Plastiques** en expérimentant des techniques de représentations multiples ou au **dessin de modèle vivant**, forme plus académique pour acquérir de solides bases en dessin d'observation.

Les ateliers de **poterie, sculpture / volume et modelage** avec Jean-François Petitperrin forment, l'un aux différentes techniques de base pour travailler la masse de terre et en faire naître un objet, permettent, pour le second, de se confronter physiquement à l'objet en maîtrisant le bois, la pierre, le métal ou des matériaux de récupération et enfin pour le dernier de jouer à l'infini de la plasticité de l'argile.

Avec Anne Mancaux, l'étude du dessin de nu, de la couleur ou du graphisme lors de l'**atelier Arts Plastiques et modèle vivant** prépare dans un cadre pédagogique très défini des jeunes désireux d'intégrer par la suite une école d'art.

Cette dernière et Marie -Thérèse Migeon proposent aussi une initiation aux Arts plastiques pour découvrir le graphisme, la couleur, les techniques mixtes.

Mode d'expression traditionnel, **la gravure** permet de reproduire une œuvre graphique selon des techniques différentes (linogravure, eau-forte-, plexigravure....) ; Isabelle Delayen en révèle tous les secrets.

Enfin, deux ateliers sont consacrés aux formes d'expression liées à la technologie : l'atelier **cinéma** conduit par Laurent Lappo et celui dédié avec Patrice Roger à la **création numérique et artistique** pour s'initier notamment à l'infographie.

Inscriptions : Ecole des Beaux-arts de l'Abbevillois – 18 rue des Capucins –Abbeville
Tél : 03 22 24 41 15.

Tarifs selon quotient familial de 45 à 140€ pour les résidents de la CCA . De 90€ à 280€ pour les résidents hors CCA.